

# ACAO-INFOS N°73



## Bulletin d'information de l'Association du Commissariat des Armées en Occitanie

**FEVRIER 2018**

*Avertissement* : Les nouveaux statuts ont été acceptés par la préfecture.  
Notre association est devenue:

**Association du Commissariat des Armées en Occitanie (ACAO)**

Dans ce numéro :	Pages
*Editorial du Président, V. Général (2S) ORCIVAL : .....	2 à 8
*Par le capitaine (er) André ARIBAUD professeur Agrégé d'Histoire de l'Université :	
.Montauban cité HUGUENOTE : .....	9 à 13
.Une fille toute simple : de Nadine MONFILS : .....	14
* Remerciements : .....	14
.CRE général de 2ème classe DEBROWSKI : .....	15
.Monsieur Jean-Paul JOUHANEAU : .....	15
*Journée nationale organisée à Toulon par l'ANOCA : .....	15 à 18
*Saint Martin du RCS et de l'association : .....	19 à 21
*Le père Batisse, l'archevêque de l'ovalie : .....	22
*Divers :	
.Repas de cohésion du 25 janvier 2018 : .....	23 à 25
.Décision de création du 14eme RPCS : .....	26
*Programme d'activités et divers : .....	26

### AVERTISSEMENT

*Les propos exprimés dans les textes joints  
n'engagent que la responsabilité de leur auteur.*

- Nous avons tous été, il y a peu de temps, sinon contraints du moins appelés à substituer à notre vieux et brave calendrier, auquel vous aviez fini par vous attacher et qui avait servi d'exutoire à nombre de mouches ou autres insectes domestiques, un nouveau spécimen tout neuf mais souvent moins luxueux que ce pauvre oufre d'ancien, restrictions budgétaires obligent. Les fournisseurs sont devenus par contre de plus en plus nombreux. Les agents de la poste et autres Télécommunications ont longtemps dominé le marché, rapidement suivis et talonnés par les pompiers, les agents d'enlèvement des ordures ménagères, rattrapés eux aussi par ceux du "tri sélectif", relayés par des civiques (mais oui), des enfants membres de diverses associations sportives de quatuor etc...etc... Nous allons pouvoir disposer bientôt d'un exemplaire différent dans chaque pièce d'habitation au risque de vexer l'un ou l'autre de nos pourvoyeurs et de se voir privé un jour de ses services. Nous vivons vraiment une drôle d'époque la seule chose qui me réconforte est l'assurance que la nouvelle année qui s'ouvre devant nous ne peut être mauvaise ou pire que sa devancière si je compte le nombre de vœux qui m'ont été formulés.

Je suis très heureux de saluer le retour de notre secrétaire général le colonel Jean-Claude Montferran avec un cœur tout récemment remis à neuf et dans une forme quasi olympique. Il lui appartient maintenant de rodor, comme il couvient, sa nouvelle machine et à nous de l'aider à le faire dans les meilleures conditions.

Je salue Geneviève pour l'aide et le soutien qu'elle lui a consacré pendant toute la durée de son hospitalisation et son séjour en centre de rééducation. Je l'exhorte aujourd'hui à le mener comme il couvient à un jeune convalescent ! C'est la première bonne nouvelle de cette année et certainement la moindre.

Quant à notre association qui porte aujourd'hui et fièrement

La nouvelle dénomination d'A.C.A.O pour Association du Commissariat des Armées en Occitanie (pour ceux qui ne le sauraient pas encore !), elle se porte bien ou du moins du mieux possible. Elle subit certes des pertes en effectif, ce qui est naturel. Je ne vois pas comment il pourrait en être autrement. J'espère que le montant de ces pertes n'excèdera pas en pourcentage celui autorisé dans nos armées hors opérations, ce dont on pourrait me rendre responsable. Ce serait illusoire d'attendre l'arrivée de troupes fraîches en nombre susceptible de compenser nos pertes. Il ne nous reste qu'une chose à faire : Severer les rangs.

Avant d'aborder d'autres sujets, je vous prie de bien vouloir accepter, en ce début d'année et avec un peu de retard, mes vœux les plus sincères à partager avec tous ceux qui vous sont chers.

- En cette période hivernale servie, tout au moins au moment où je commets ces pages, par une météo particulièrement agitée, accompagnée par un épisode grippal habituel certes mais d'apparition précoce et marquée par une symptomatologie particulièrement sévère, il m'est difficile de ne pas réaborder un problème qui me tient à cœur au tant qu'ancien élève et diplômé de l'Institut Pasteur, celui des vaccins et de la vaccination. Le contexte est au ne peut plus polémique et je prends le risque de froisser un certain nombre d'entre vous.

Plus de 40% des français (c'est colossal et inimaginable au pays de PASTEUR) bouderaient les vaccins et fire encore militeraient contre leur utilisation, mettant directement en cause l'utilité même de l'immunité qui pourtant ne peut être obtenue que par la vaccination (manque d'efficacité, craintes des risques d'apparition d'effets indésirables dus notamment aux adjuvants aluminiques, recours à trop de vaccins différents, racket exercé par les laboratoires, j'en passe et des meilleurs...)

La défiance envers les vaccins relève d'une croyance non raisonnée.

des antivaccins sont des faibles, soumis à des groupes de pression dogmatiques, des "libertariens" égarés mais surtout des gens qui récrivent notre société, en un mot des inciviles.

Curieusement cette défiance est en grande partie franco-fruipaise. Nous sommes classés parmi les pays développés les moins vaccinés. Tout acte vaccinal comme tout acte médical ou thérapeutique peut entraîner des effets indésirables. Leur probabilité est statistiquement très faible et infiniment moins élevée que les risques liés aux maladies elles mêmes. Cette prise de risque doit être acceptée.

La vaccination n'est pas un acte individuel mais un acte de solidarité. Elle est la seule façon de protéger une population en constituant ce que l'on a l'habitude d'appeler "le bouchier vaccinal".

Je persiste à considérer le refus de vaccination comme un acte majeur d'incivilité sauf contre-indications dûment avérées.

Les mêmes personnes qui refusent de se soumettre aux vaccins par crainte d'éventuels effets indésirables acceptent curieusement les risques liés aux diverses activités auxquelles ils continuent à s'adonner très régulièrement et dont l'occurrence est statistiquement plus élevée et les conséquences directes sans comparaison avec le risque vaccinal.

Je ne peux qu'approuver la décision prise par notre ministre de la Santé de rendre obligatoires les 11 vaccins infantiles qu'elle a définis devant la baisse inquiétante de la couverture vaccinale en France vis à vis de certaines maladies dont la gravité ne peut être contestée. Personne ne me fera croire qu'elle ne vise par là qu'à décrocher l'oscar de la "plus grande infanticide".

La seule réserve que j'émetts est que cette obligation ne reste pas lettre morte ou un simple vœu politique. J'accepterais mal que ceux qui s'y soustrairaient n'y soient pas contraints ou sanctionnés d'une façon ou d'une autre. Je considérerais cela comme une faiblesse de l'Etat.

Pour terminer ce tour d'horizon sur les vaccins, il me paraît indispensable d'aborder le cas particulier de la vaccination antiprippale. La grippe ne connaît pas de relâche. Elle frappe tous les ans à peu près à la même époque. Sa particularité par rapport à d'autres maladies virales tient essentiellement à la particularité de son virus qui est de posséder une très grande mutabilité et une importante faculté de combinaison. Chaque année le virus peut prendre une forme et une virulence différente qu'il est difficile de prévoir à l'avance. Or le vaccin ne peut être formulé et préparé que sur des critères de probabilité. C'est ce qui rend son efficacité inférieure souvent à la plupart des autres vaccins. Il reste cependant le seul moyen d'obtenir une certaine couverture vaccinale même si elle n'est pas toujours optimale. Elle sera d'autant plus efficace que le nombre de vaccinés sera plus important.

Ce vaccin doit être considéré comme d'autant plus inoffensif (je m'adresse particulièrement aux antivaccins) qu'il ne contient pas d'adjuvants aluminiques à la différence d'autres, à virus inactives ou à base de fractions virales, qui nécessitent, pour le moment, des adjuvants de ce type afin d'obtenir une réponse suffisante de notre système immunitaire.

Cette année la grippe est considérée comme la plus grave depuis une vingtaine d'années. Le vaccin, très heureusement, présente une très bonne efficacité car élaboré avec des souches virales très proches de celles en circulation.

La grande faiblesse, s'il en a une, tient au peu de succès qu'il a rencontré dans la population.

que les antivaccins n'attendent ni la compréhension ni la moindre reconnaissance des victimes ou des familles de victimes.

Vous avez compris que c'est un sujet qui me tient à cœur, que je n'hésiterais pas à réaborder. Il me paraît aussi essentiel que ceux liés à l'écologie souvent mal abordés par les écologistes, gardons nous de faire des problèmes de santé des problèmes politiques.

En ouverture du dernier bulletin, je vous avais fait part de mes positions sur celui qui avait été élu à la "magistrature suprême". Je lui avais fait allégeance, j'attendais de lui qu'il mette en oeuvre son programme et respecte en cela ses électeurs dont je n'étais pas. Je me réservais par contre le droit de le juger sur ses résultats et de m'exprimer librement sur sa façon d'être et de mener ses actions.

Je n'ai pas de véritables critiques à formuler sur ses réformes économiques et sociales. Je désapprouve par contre, en ce qui concerne la sécurité du territoire qui reste précieuse, la faiblesse de son engagement dans la lutte contre le "djihadisme" et "l'islam radicalisé". Il est curieux de déclarer officiellement l'état de guerre sur des théâtres d'opérations extérieures et de considérer le territoire français comme un havre de paix (la notion d'état d'urgence a même disparu) alors que ces mêmes ennemis y trouvent leurs racines, s'y constituent et que notre population risque tous les jours d'être victime de leur paranoïa.

Un nombre non négligeable de nos radicalisés français a décidé de quitter le territoire pour prêter main forte à nos ennemis, pour aller guerrier à se confronter là-bas à nos propres troupes. Aujourd'hui s'étant peut-être exonérés dans leurs sarouels (je vous laisse le soin de traduire) les survivants réclament le droit de rentrer au bercail leurs exploits accomplis. Quel courage ? ou quel toupet ! La France n'a-t-elle pas déjà dans le passé fait preuve de mansuétude vis à vis des membres du FLN ou de personnes qui avaient soutenu ce mouvement, en même temps qu'une certaine réserve voire hostilité au retour des "pieds noirs", à l'accueil et à l'intégration des harkis.

Le gouvernement s'est déjà exprimé en disant que ces demandes de retour seraient étudiées au cas par cas. Cela veut-il dire qu'elles pourraient être acceptées, ne serait-ce qu'au compte-gouttes mais dans quelles conditions ?

J'ose espérer que ces enfant non "prodigues" ne bénéficieront pas d'attentions à la Dupond-Mouveti. Ce ne sont pas des adversaires. Doit-on les définir comme des ennemis, au sens que l'on donne habituellement à ce vocable ? Je ne le pense pas. Ce sont des illuminés, des fous de dieu, d'un dieu qui n'est pas le nôtre et en particulier le mien, des terroristes dépourvus de toute humanité. Les considérerait-on encore comme faisant partie de l'espèce humaine, des individus, je le réaffirme, n'ont qu'un droit, le droit au non droit.

La conduite de Monsieur Macron, lors du conflit qui l'a opposé au général d'armée Pierre de Villiers alors C.E.M.A, conflit qu'il a lui-même allumé, a beaucoup diminué la confiance toute relative que je lui accordais. Je dis relative car j'ai toujours en mémoire et beaucoup de difficultés à effacer certains propos tenus, alors qu'il n'était que candidat à la présidence de la République. Il avait affirmé haut et fort (avait-il choisi l'endroit) qu'il assimilait la colonisation à "un crime contre l'humanité" (sic). J'avais pris ces propos en pleine gueule. Les comprendre jamais, ce serait trop long à expliquer et inutile.

Fallait-il, si c'était le cas, au moment où nous avons rendu l'indépendance et la liberté à ces peuples opprimés et asservis, détruire ce que nos anciens avaient réalisé certainement à tort (infrastructure routière, ponts, écoles, hôpitaux etc...)?

Fallait-il remettre ces pays dans l'état où ils les avaient trouvés lorsqu'ils les ont conquis et y réintroduire, je cite là un ancien médecin des troupes de marine que je n'ai pas malheureusement l'honneur de connaître : "les guerres interethniques, le tribalisme, le féodalisme, l'esclavagisme, la famine, l'irrationalité, la peur magique, les mutilations rituelles, sexuelles ou corporelles, l'anthropophagie". Après avoir évoqué la lutte menée contre les grandes épidémies, la peste, la fièvre jaune, la variole etc... il terminait par ces mots : "M. MACRON, bradeur d'histoire, fai la mémoire qui saigne".

Je n'ai rien à ajouter. Je m'acquiesce simplement de mon devoir de mémoire.

Mercredi 17 janvier, je m'apprêtais à mettre enfin un  
tome à mon papier quand les radios ont annoncé la décision  
du Premier Ministre d'abandonner le projet de création d'un  
nouvel aéroport sur le site de Notre Dame des Landes.

J'imagine que cette décision attendue, peut être pas par tous,  
n'a pas été prise contre l'avis de notre Président.

Ma première réaction a été de l'approuver sinon de l'applaudir.  
Pouvait-il en être autrement dans le contexte actuel. Le  
nouvel aéroport était-il indispensable ou du moins nécessaire?  
Peut-on faire autrement? C'est hors de mon domaine d'expertise.  
Par contre j'ai toujours considéré que l'évacuation de la Z.A.D.  
était une mesure primordiale, prioritaire qui aurait dû condition-  
ner tous les débats.

Je me suis toujours interrogé sur les raisons qui ont conduit  
nos gouvernements successifs à laisser se constituer de telles  
zones de non droit, devenues aujourd'hui de véritables brûlots.

"Couille mollivaton", faiblesse d'état ou inconscience?

que contenaient-elles? Ne seraient-elles pas "sponsorisées" ou  
carrément financées et par qui? Autant de questions que  
je me pose.

C'est un sujet que je vous promets de réaborder prochainement.

Pour ceux qui seront allés jusqu'au bout, merci de leur attention.

Le V.G. (25) José-Marie Orsival.





*Articles du capitaine (cr) André ARIBAUD*

*Professeur Agrégé d'Histoire de l'université*

## MONTAUBAN cité HUGUENOTE

Le château de RIBLAYE

Quand on évoque le lieu – dit Riblaye-, on pense tout de suite, à cette ancienne demeure située à quatre kilomètres à l'est de Montauban.

Riblaye porte à tort le nom de « château » en raison de la spécificité de sa construction qui rappelle de loin la Renaissance italienne. En fait, il s'agit d'une grande maison de campagne, comme beaucoup de demeures de la région avec ce plan particulier en U qui retrace l'architecture de certaines villas de Toscane.

La tradition orale nous a transmis que l'origine du nom Riblaye désignait une « rive plaisante », sonorité qu'on pourrait retrouver dans une source biblique. En effet, dans le deuxième livre des Rois, « Riblah » est le nom d'un lieu proche de la frontière d'Israël, signifiant « fertile ».

Si Riblaye peut avoir jadis prêté son appellation à des personnes occupant les lieux, à l'inverse on pourrait supposer que quelqu'un ait pu lui donner son nom. Au plus loin que l'on puisse remonter, on retrouve au XIVème siècle, pendant la guerre de cent ans un Armand de Riblaye, consul à Montauban, au moment de l'occupation anglaise.

En remontant le temps à travers les archives, on peut approcher avec beaucoup d'intérêt l'histoire de ces familles montalbanaises d'origine protestante pour la plupart et appartenant à la bourgeoisie locale de leur époque.

Ces magistrats ou marchands laissèrent des traces de leur façon de vivre. On les voit traverser les événements tout en essayant de s'élever dans la hiérarchie sociale grâce au service du roi dans les offices ou par le biais des alliances.

Aujourd'hui, bien que marqué par le temps et témoin d'un passé révolu, Riblaye garde encore le charme de ces vieilles demeures d'autrefois, avec son grand parc planté de cèdres centenaires, sa terrasse surélevée accessible par un double escalier, ses « caches protestantes » anciennes grottes pleines de mystères.

Une petite chapelle a été édifiée, décorée de fresques qui relatent la vie d'une sainte à l'histoire légendaire : Marie de Cerveillon.

### . Le traité de Brétigny.

En 1360, par le traité de Brétigny, le roi Jean II le Bon cède au roi Edouard III d'Angleterre le Quercy avec le Poitou, la Saintonge, l'Agenais, le Limousin et le Rouergue.

Dans un premier temps les montalbanais protestent en s'appuyant sur la charte de fondation de leur ville établie par Alphonse Jourdain en 1144, stipulant que Montauban et son domaine ne pouvaient ni être vendus, ni échangés, ni donnés en gage. Le prince de Galles, appelé « le Prince Noir » fils aîné d'Edouard III, devient le nouveau seigneur du Quercy et prince d'Aquitaine.

Les montalbanais devront se soumettre en négociant adroitement une collaboration facilitée par la position stratégique de Montauban comme carrefour commercial entre Bordeaux et Toulouse.

Après 1366, la rupture du traité de Brétigny entrainera beaucoup de seigneurs quercynois à se rallier au roi de France Charles V.

Le musée Ingres garde dans ses fondations médiévales le souvenir de l'occupation anglaise dans la région.

#### . Les avancées du protestantisme

Bâtie au confluent de trois rivières navigables, Garonne, Tarn et Aveyron, la ville de Montauban a permis, dès sa création, à de nombreux marchands de s'enrichir, devenant au fil des générations de respectables bourgeois. C'est vers la ville que ces familles de marchands avaient leur habitation principale et surtout leur « cabal », leurs fonds de commerce.

Malgré les différents conflits qui ébranlèrent la cité, les montalbanais ne cesseront jamais de faire circuler de nombreux produits comme le vin, les draps, le grain venant de chez eux, mais aussi les productions venant du reste de la France et de l'étranger. Ainsi le vin de Montauban était très apprécié à la table du roi d'Angleterre. Et ce, même avant la guerre de cent ans.

Avec cette libre circulation, Montauban restera également très ouverte aux idées nouvelles et prêtera une oreille favorable aux nouveaux courants spirituels qui se présenteront à elle. Au début du XVI<sup>ème</sup> siècle le protestantisme arrive à Montauban et se répand rapidement, faisant de la ville une des principales places fortes du midi.

#### . L'Edit de Nantes

Montauban va alors connaître les premières guerres de religion, et le déchainement des passions qui ont abouti à la nuit de la Saint Barthélémy le 4 août 1572.

C'est la période où Henri de Navarre, futur Henri IV, exerce sa protection et une influence grandissante sur les villes et villages ayant adhéré au protestantisme. Cet état dans l'état s'étend particulièrement dans le sud de la France. Montauban en devient une place de sûreté importante. Pour cette raison la ville va consolider ses fortifications et fournir de gros efforts financiers pour soutenir ce grand parti indépendant du pouvoir royal, jusqu'à ce qu'Henri de Navarre devienne roi de France en 1584.

Le 13 avril 1598, par l'Edit de Nantes, Henri IV instaure une existence à égalité des deux religions catholique et protestante, en accordant aux protestants la liberté de conscience et une large liberté de culte.

Dans les villes, le consulat et le consistoire s'entendent pour administrer la vie de la cité.

Le roi ouvre ainsi une période d'accalmie aux 15 000 habitants de Montauban parmi lesquels va se constituer une élite urbaine composée de noblesse terrienne ou de robe, de riches entrepreneurs et de familles pastorales et bourgeoises.

#### . Le siège de Montauban

Dans le royaume de France, l'accalmie survenue après l'Edit de Nantes ne durera malheureusement pas.

La mort d'Henri IV viendra fragiliser cet équilibre et l'entourage du nouveau roi Louis XIII convaincra ce dernier de se méfier de ces petites républiques que sont devenues les places-fortes protestantes menaçant le pouvoir de la royauté. En effet l'assemblée politique protestante de la Rochelle avait appelé dès janvier 1621 à la mobilisation générale pour résister à la reconquête catholique du Béarn. Cette province conservait jalousement son indépendance et son identité protestante. Décidant de remédier à cet état de fait, Louis XIII se dirige avec son armée vers le sud pour soumettre les places protestantes.

Saumur, Bergerac, Clairac, Nérac, tombent. Montauban se profile devant l'armée royale. Celle-ci arrive le 21 août 1621 avec ses 20.000 hommes. La ville résiste avec 6.000 soldats secondés par le courage et la ténacité de ses habitants.

Durant le siège, le roi cherchera plusieurs fois à trouver avec les protestants des accommodements qui s'avèreront peu crédibles. Les huguenots maintenaient leurs revendications : certes maintien de l'autorité royale, mais reconnaissance de leur religion, la conservation de leur liberté et la sûreté comme il avait été promis dans les édits de pacification.

Fait paradoxal, on reste attaché au roi et à son autorité, même si on lui résiste.

D'autres entrevues échoueront à nouveau, dont l'une entre le duc de Rohan et le connétable de Luynes, au château de Reynies.

Mais le siège se poursuit. L'armée royale affaiblie par une épidémie de peste, subit de grosses pertes dans ses rangs. De 20.000 hommes arrivés trois mois plus tôt, 16.000 périront. Lassé d'un siège qui traîne en longueur et qui décime ses troupes, le roi se décide alors à lever les camps. Le 13 novembre 1621, il quitte le château de Piquecos.

Les montalbanais garderont fièrement en mémoire cette victoire et la célèbre encore aujourd'hui par la fête « des 400 coups », en référence aux nombreux coups de canon tirés pendant le siège. L'expression « faire les 400 coups » vient de là.

Cependant les hostilités reprendront dans la région dès le printemps 1622. Les troupes de Louis XIII s'attaquent aux petites villes protestantes aux alentours de Montauban. Ce sera le massacre des habitants de Nègrepelisse, puis la prise de Saint-Antonin. De leur côté les protestants mèneront des raids dévastateurs dans les villages catholiques de Reyniés, Ardu et Loubéjac. Pour embarrasser Montauban, le maréchal de camp envoie ses cavaliers « maraudeurs », surnommés « gastadous » ravageurs saccager les vignes et les récoltes du Fau, de Léojac et de Saint Martial où se trouvent les « metteries » (métairies) qui ravitaillent la ville. Les moulins sur le Tescou, en face de Riblaye, sont détruits.

De 1622 à 1628, la guérilla continue de ravager les campagnes, entrecoupée de périodes de paix. Malgré ces tensions, la vie continue. L'industrie des tissus se modernise en créant une entreprise de draps fins qui fera la prospérité de la ville. Les « cadis » de Montauban (éttoffe de laine de grande qualité) se vendront partout en France et jusqu'à l'étranger.

### . Le siège de la ROCHELLE

Cette trêve sera de courte durée et les hostilités reprendront avec le siège de la Rochelle.

Le cardinal de Richelieu veut restaurer l'autorité du roi de France. Il a compris que faire tomber la capitale du protestantisme porterait un coup fatal à cet état dans l'état que représentait l'organisation des églises réformées. Et la violence avec sa triste devise « œil pour œil, dent pour dent » reprend de plus belle dans les campagnes et villages alentours. Le midi est plongé dans une folie meurtrière que n'arrêtera pas la fin du siège de la Rochelle en octobre 1628.

Au début de 1629, le roi soumet le sud de la France. Il contraint les huguenots à signer la paix d'Alès qui enlève aux protestants tous leurs droits politiques avec obligation de détruire les fortifications des villes. Ils ne conserveront que la liberté de culte.

Les ordres religieux catholiques reviennent dans la ville de Montauban, les Capucins en 1631, les Carmélites en 1634 ; les jésuites occupent la moitié du collège protestant.

En 1635 où la France déclare la guerre à l'Espagne, le roi crée une intendance à Montauban qui devient centre d'une généralité réunissant les villes de Cahors, Villefranche, Figeac, Rodez, Millau et les circonscriptions de Lomagne, Comminges, Astarac, Armagnac.

La généralité était comme une principauté dans laquelle l'intendant possédait les mêmes droits qu'un souverain sur son royaume.

La fin de l'année 1642 voit la mort de Richelieu, puis le 12 mars 1643 Louis XIII s'éteint à son tour, alors que Louis XIV n'a que 5 ans.

Une foi, une loi, un roi.

Sur le plan des tensions religieuses, la période 1650 à 1660 sera jalonnée par plusieurs événements qui marqueront la vie de la cité.

Une controverse entre protestants modérés et antipapistes plus virulents divise la communauté calviniste. A cela s'ajoute une fameuse échauffourée dans la cour du collège entre les écoliers des deux religions catholique et protestante au cours de la distribution des prix en mars 1659.

Cette année-là la France et l'Espagne signent la paix des Pyrénées.

Le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse célébré en 1660 à Saint Jean de Luz concrétise cette paix.

Louis XIV se retourne alors contre l'ennemi intérieur, pour dompter les villes rebelles qui n'adhèrent pas à la devise : " une foi, une loi, un roi ". C'est ainsi qu'en août 1661, le gouverneur de Guyenne reçoit l'ordre de rester dans Montauban avec une troupe armée. Il occupe la ville en logeant les soldats chez l'habitant. Il fait juger les responsables des dernières émeutes. Quelques uns furent pendus, d'autres envoyés aux galères.

Il fait également transférer le collège et l'académie protestante à Puylaurens, abatte les fortifications de la ville. Et pour augmenter la population des catholiques, il installe à Montauban la cour des « aydes » de Cahors.

En 1663, les huguenots sont obligés de faire des enterrements au lever du jour ou à la tombée de la nuit avec une assistance réduite. Puis en 1664 ordre leur sera donné de détruire le temple neuf qui se trouvait sur la place du Coq en centre-ville.

#### Les dragonnades.

Les années 1678-1679 marquent la fin de la guerre de Hollande.

C'est le début de la prééminence française en Europe et l'apogée du règne de Louis XIV.

La pression sur les protestants se fait de plus en plus sentir. Certaines charges leur sont interdites, à moins de se convertir. Pour l'éducation de leurs enfants, ils n'ont d'autres choix que de les envoyer à Puylaurens ou de les mettre au collège des jésuites. Le seul domaine où les protestants sont respectés est celui du négoce, de l'industrie qui font venir des richesses de l'étranger. Colbert, fils de drapier, protégera entre autres les industries et le commerce de drap, laine, tapis.

Cela n'empêchera pas l'exil de leurs pasteurs et l'interdiction de culte qui leur sera imposée à Montauban dès 1683.

En 1684 les tensions montent encore avec la pratique des dragonnades, celles-ci ayant été d'une redoutable efficacité en Béarn pour obtenir les conversions, on décide de l'étendre à tout le midi.

Le 20 août 1685 les dragons entrent à Montauban et sont logés chez les protestants. L'intendant convoque les notables huguenots de la ville. Il obtient une trentaine d'abjurations. Les jours suivants une grande partie de la population adjurera à son tour.

Le 18 octobre 1685 le roi révoque l'édit de Nantes par celui de Fontainebleau qui va fixer le statut des protestants en France. Cet édit aurait dû faire cesser les émigrations. Mais les désordres continuèrent et les émigrations recommencèrent. Le gouvernement voulut freiner cette hémorragie d'artisans et de marchands vers les pays voisins en leur interdisant de sortir du royaume. Par contre les protestants qui ne voulaient pas changer de religion ont ordre de partir avec leur femme dans l'espace de quinze jours.

#### L'église du désert.

Dès le mois de décembre 1685, les nouveaux convertis doivent remettre aux consuls les bibles, psautiers et livres de prières qu'ils détiennent chez eux.

Des visites domiciliaires cherchent des ouvrages interdits. Une pratique clandestine va s'installer dans les familles autour de père qui remplace le pasteur en son absence. Ceux qui résisteront ouvertement se retrouveront aux galères. D'autres préféreront prendre la fuite. On

compte environ 10.000 exils pour la généralité. A Montauban, 500 chefs de famille sont partis en Prusse, Allemagne, Hollande, Angleterre et Amérique.

La vie continue à Montauban. Les dernières années du 17<sup>ème</sup> siècle verront une élite urbaine se reconstituer composée de catholiques convaincus et d'autres de surface : ces derniers iront pratiquer un culte clandestin dans l'église du désert.

Après la paix de Ryswick en 1700, le Quercy prend une nouvelle vie. C'est une période de prospérité retrouvée.

La liberté de conscience n'est plus de mise, et l'église du désert prend de plus en plus d'ampleur.

#### Edit de tolérance.

A Montauban, dès 1730, Lefranc de Pompignan avait créé une société littéraire qui avait été approuvée par Louis XIV et officiellement instituée sous le titre d'Académie des belles Lettres de Montauban. C'est l'esprit du siècle des lumières qui se poursuit en France.

Les philosophes veulent éclairer leurs concitoyens en appelant à la réflexion critique et en luttant contre l'ignorance, le fanatisme et l'intolérance.

En novembre 1787, Louis XVI rendit aux protestants une existence légale par un édit de tolérance. Il leur accorde surtout un état civil. Le roi reconnaît aux protestants le droit d'exister sans y être troublés sous prétexte de religion. Mais cette reconnaissance restera limitée jusqu'à la révolution. La majorité des protestants accueille ce texte favorablement.

Il est cependant précisé que la religion catholique reste la religion officielle du royaume.

La liberté de conscience ne leur sera accordée qu'à la révolution avec la déclaration des droits de l'homme, et la liberté de culte en 1791.

#### Vocabulaire occitan

Fourrageurs : A l'origine soldats qui allaient chercher le fourrage en territoire ennemi. Par extension : maraudeurs

Gastadous : Du gascon : ravageur.

Cadis : Etoffe de laine de solide qualité.

Cabal : Fonds de commerce.

Relaps : Personne qui a abjuré sa foi, puis est revenu sur sa décision.

#### Recherches bibliographiques

Archives de Riblaye

Archives départementales du Tarn et Garonne

Société archéologique du Tarn et Garonne

CATHALA COTURE Antoine. Histoire du Quercy

HAAG Agnès- Pujade Françoise : les Ursulines à Montauban

NATALIS Jean : le siège royal de Montauban. 1621

LIGOU Daniel : Histoire de Montauban

De BENGY Ghislaine : Riblaye, une histoire des familles

Registre de l'église réformée au désert

#### Remerciements

Mes remerciements vont à Madame Ghislaine de BENGY qui a dépouillé toutes les archives domaniales du château de RIBLAYE, et me les a transmis

\*\*\*\*

## Note de lecture

### Une fille toute simple. De Nadine MONFILS

Nadine MONFILS, jeune écrivain belge, vient de publier un premier roman.

Comme l'a écrit Jean COCTEAU, « le cœur ne se porte pas cette année ». Cette phrase, Nadine MONFILS, sauf par ironie, ne la mettra jamais en épigraphe de ses livres. Voici un auteur, en effet, qui fait rendre à son propre cœur les vibrations les plus profondes, les plus poignantes et les plus ingénues.

André GAILLARD, le poète occitan, a dit que la jeunesse a toujours raison, parce qu'elle exprime et réalise ce que les aînés n'ont fait que pressentir. C'est sûr que l'amour rend aveugle, et sourd aux conseils de sagesse de ceux qui savent.

Cette fille toute simple était technicienne de surface. C'est plus chic que femme de ménage, mais ça ne change rien. « T'es pareille à un aspirateur, sauf que tu fais moins de bruit ». Son cœur était sec comme ce pays de nulle part où BREL inventait des perles de pluie. Le manque d'amour crochète toujours des dentelles d'illusions. Elle avait suspendu ses rêves sur le fil de ses souvenirs avec une pince à linge. Il ne faudra même les repasser, ils sont indéfroissables. Mais quand elle sortait, le temps de quelques secondes, elle se trouvait belle dans le reflet des vitrines de la rue.

Elle avait eu un fiancé. Elle lui en avait préféré un autre, plus charmeur, beau parleur, qui lui avait promis la lune, une autre vie quoi ! et lui avait offert le caniveau, « mais quand la flamme du ciel est éteinte, celle du cœur continue de vaciller ».

Lui, s'entendait murmurer « laissez-moi aller jusqu'au bout de mes rêves ». Et il s'était mis à sourire, sans que personne ne sache pourquoi. Sauf lui. Il conduisait sa Giuletta, en jetant de temps en temps un coup d'œil dans son rétroviseur pour perfectionner son sourire ravageur qui avait fait craquer les filles et mouiller les banquettes.

Son cœur lui suffisait. Ne sait-on pas qu'il ne se remplace pas ? Un poème, surtout s'il jaillit du plus profond des entrailles, est un tissu indéchirable, une robe sans couture, une chair qu'on ne peut pas toucher sans qu'elle saigne.

Je crains que Nadine MONFILS n'ait qu'une vision immédiate des choses dont la brève oscillation musicale fait tenir tout un monde de mélancolie et de sentiment.

\*\*\*\*\*

\*\*\*

## REMERCIEMENTS

Deux ouvrages ont été offerts au commissaire général DEBROWSKI ( Odyssée de l'aviation ) et à monsieur Jean-Pierre JOUHANNEAU (la saint Barthélémy) pour les remercier des actions menées pour :

- . Associer notre association à celle d'Aquitaine et à des activités de la Plateforme Achats Finances

- . Nous faire mieux connaître TOULOUSE et ses différents quartiers pendant plusieurs années.

Les réponses suivantes ont été reçues :

**Commissaire général DEBROWSKI :**

Monsieur le vétérinaire général, cher camarade :

Je vous remercie de l'ouvrage que vous m'avez adressé. Il est, en ce qui me concerne illustratif de ma passion qui a dicté une carrière rythmée par le bruit des réacteurs et l'odeur du kérosène.

Et je n'oublie pas qu'elle est née sur les bancs d'une faculté de droit toulousaine survolée par les premiers Concorde et suivis par le super Guppy, annonciateur des AIRBUS.

Ces magnifiques dessins, servis par un texte magistral outre ce focus sur une « vie » d'aviateur, me rappelleront les excellents moments que nous avons passés ensemble au cours de nos rassemblements riches d'enseignements et de convivialité..

Avec mes meilleurs souvenirs et mes très amicales salutations

**Monsieur Jean-Pierre JOUHANNEAU :**

Jean-Claude et Geneviève m'ont apporté ce magnifique livre relatant une triste histoire de notre pays. J'en suis très touché et ne méritais pas un tel ouvrage.

Encore merci à toute votre association et le plaisir de se voir ici à Aigues-Mortes.

Sincères amitiés à tous et toutes.

A noter l'excellent accueil que monsieur et madame Jouhanneau nous ont réservé au cours d'un repas offert chez eux.

\*\*\*\*\*

\*\*\*

**"Journées nationales du Commissariat des Armées" du 6 au 8 octobre 2017 à TOULON par le LCL (er) DALLENE vice-président de l'ANOCA.**



Le groupe avec le L/C DUFOUR, Président de l'ANOCA  
Salle des *Dépôt des Modèles de la Marine*

Les 6, 7 et 8 octobre 2017 se sont déroulées à TOULON (Var) les Journées Nationales des Associations du Commissariat des Armées (JNACA). Elles ont réunies une trentaine de personnes appartenant tant à l'Association Nationale qu'à des Associations Régionales.

Le rassemblement s'est opéré, pour les premiers arrivants, le jeudi 5 octobre autour d'un dîner servi à l'espace Louvois. Le lendemain l'ensemble, soit une trentaine de personnes, était reçu dans l'arsenal de TOULON par le commissaire en chef de 1ère classe PRACHE, directeur de la PFAF Sud Est autour d'un café de bienvenue dans la salle du musée de la tenue dont ils purent apprécier l'exposition.

La PFAF Sud Est a pour mission de recueillir les besoins exprimés et de les satisfaire pour ce qui concerne les hommes et femmes appartenant aux trois armées dont les formations sont stationnées sur le territoire des régions PACA, RHONE-ALPES-AUVERGNE, ex-LANGUEDOC-ROUSSILLON et CORSE. A l'issue de sa présentation le commissaire PRACHE a volontiers répondu aux questions qui lui étaient posées avant de partager dans une ambiance chaleureuse le déjeuner servi à l'escale Louvois.

Un guide leur appris, l'après-midi au musée de la Marine, à distinguer bâbord et tribord, les différentes parties et éléments de mature d'un vaisseau de ligne en leur décrivant la vie des hommes d'équipage à bord puis celle, épouvantable, des galériens et bagnards enchaînés à bord ou, après la disparition des galères, à terre. La visite du musée s'acheva par la découverte des maquettes des plus prestigieux bâtiments de notre marine. La journée s'acheva par un dîner dans un restaurant du quai de Cronstadt.



Repas avec le Commissaire, chef de corps de la base de Défense



La matinée du samedi 7 octobre fut encore « Marine » avec la visite de la frégate furtive « Courbet » sous la conduite de deux officiers marinières féminines de réserve très sympathiques. Les visiteurs furent accueillis par le commissaire de bord et deux officiers marinières, l'un mécanicien, l'autre commis aux vivres, qui présentèrent, au cours d'un parcours d'une heure, du pont à la passerelle en passant par les espaces vie et le centre opérationnel ce bâtiment qualifié de « furtif ». Cette qualification tient à la structure de sa coque dépourvue d'angles supérieurs à 10°.

De l'arsenal, les participants se déplacèrent vers le téléphérique qui les mena pour le déjeuner au sommet du Mont Faron pour un déjeuner au restaurant « Le drap d'or ». Après avoir admiré la rade du sommet du mémorial, les participants en parcoururent les différentes salles sous la conduite d'un guide qui leur présenta, dans le cadre de la guerre 1939-1945, le débarquement de Provence et le rôle que jouèrent dans la libération de la région l'armée et les résistants français en commentant différents documents relatifs aux faits exposés. Un dîner dans un restaurant du quai de Cronstadt mit un terme à cette journée.



Repas des participants

Une vingtaine d'entre nous constitua le dernier carré qui embarqua à 9 heures 30, le dimanche 8, pour une visite d'une heure de la rade de TOULON. Visite fort agréable et intéressante qui permit de découvrir depuis la mer ce qui avait fait l'objet d'une découverte depuis la terre les jours précédents et, en outre, au mouillage un navire de croisière transportant 4.000 passagers et l'ensemble des sites bordant la rade. Tous eurent une pensée pour le « Charles de Gaulle » en cale sèche pour révision. Un déjeuner au cercle naval au Fort Saint Louis au Mourillon clôtura ces journées. Rendez-vous est pris pour l'an prochain à BORDEAUX.



## Célébration de la Saint Martin au Régiment de Soutien du Combattant

Le régiment, détenteur des missions de soutien du commissariat, maintient chaque année en novembre la célébration de la Saint Martin organisée autour :

- d'une messe célébrée par le Père BATISSE,
- d'un dépôt de gerbes par le chef de corps et par notre Président le V. Général ORCIVAL
- suivis d'une prise d'armes et d'une réception pour les invités.

Le chef de corps du régiment assure l'association de son soutien pendant ses années de commandement.

Le régiment devant une nouvelle fois changer d'appellation en 2018, en recevant le drapeau du 14<sup>ème</sup> RPCS, on ne peut pas présager de la future fête de tradition du régiment et de l'avenir pour l'accueil de notre association et pour le devenir du monument à la mémoire des morts du service.



Le Chef de Corps et le Président, le V.G ORCIVAL



Des cadres de l'Association en ESR



LCL (TA) FRIEDRICH  
Chef de Corps

\*\*\*\*\*  
\*\*\*

## Célébration de la Saint Martin de l'association

C'est par un rituel bien établi depuis plusieurs années que nous nous retrouvons à l'église Saint Martin à BALMA.

Avec beaucoup de gentillesse le Père BATISSE, aumônier de l'armée de terre, a accepté encore une fois de célébrer l'office de la Saint Martin.

A cette occasion nous avons pu faire quelques photos.

Après la messe et de manière traditionnelle, nous nous sommes retrouvés au restaurant les feuillantines » à Balma pour partager le déjeuner.

Est-ce le besoin de rester encore un moment ensemble....mais contrairement à l'habitude ou chacun s'en retournait à ses occupations, nous sommes restés un long moment à partager cet instant chaleureux et amical où nos épouses acceptèrent encore une fois de nous entendre refaire nos campagnes et raconter les mêmes histoires.

C'était je crois un moment chaleureux que tout le monde souhaite renouveler.

Christian Julien



### Le père Gérard Batisse : l'archevêque de l'ovalie

*Prêtre et ancien rugbyman, le père Gérard Batisse est logiquement devenu l'aumônier non officiel de la famille rugby.*

Le pape du rugby, l'archevêque de l'ovalie, etc ... Les surnoms ne manquent pas pour évoquer le père Gérard Batisse, ancien international de rugby à XIII, trois quarts centre puis entraîneur du Toulouse Olympique, le curé de Balma, cité mitoyenne de la ville rose, en connaît un rayon en placages, ouvertures et autres cadrages débordements. Ma vie est un match de rugby, s'amuse le prêtre de 55 ans, bientôt trente ans de sacerdoce, avec l'accent rocailleux du Sud Ouest. Sur un terrain comme en Eglise, j'aime gagner avec ceux avec qui je joue.



Copain des Herrero, Spanghero et autres gloires du passé, il continue de marier, baptiser ou enterrer les membres de la famille ovalie. Récemment, les enfants de Thomas Castaignède ont reçu le baptême de ses mains. S'il ne chausse plus aujourd'hui ses crampons, les cervicales en miettes, il a longtemps baladé son sacerdoce sur

les terrains de France et d'Europe. Après mon ordination en 1979, j'ai proposé à mon évêque, Mgr Colini, d'arrêter. Il m'a répondu :

*« Continuez ! On ne peut pas dire que l'Eglise soit surreprésentée dans ce milieu ».*

Depuis 2002, il est aussi aumônier militaire de la région de gendarmerie. Il accompagne dans leur vie les gendarmes des huit départements. « C'est un grand bonheur parce que j'aime ce milieu. Dans le monde individualiste d'aujourd'hui, le don de soi y reste encore une valeur. Le côté social y est énorme. Ces deux ministères me font du bien, ils m'apportent une seconde respiration » affirme-t-il avec humour...

A noter que depuis quelques années le père Batisse a changé de tenue pour devenir l'aumônier des unités des armées de la région toulousaine.



REPAS DE COHESION DU 25 JANVIER 2018 au restaurant Libanais « Le BYBLOS »

Bien que décidé dans un très court délai ce repas au restaurant « le libanais » a réuni 22 participants.

Ce repas était dans la continuité de celui de la Saint Martin de novembre 2017 où les participants avaient, comme relaté par Christian Julien dans son article précédent, poursuivi « l'instant chaleureux et amical que tout le monde souhaitait renouveler ».

Il nous restera à définir la périodicité des repas en dehors des mois où une activité est déjà prévue par l'association (Foire de Toulouse, Assemblée Générale, Saint Martin ? mois d'été).

En espérant nous retrouver aussi nombreux au prochain repas qui pourrait être « Mauricien ». Toutes les idées sont à faire connaître à un membre du bureau.



Le Président et le CRE LCL (ER) ROSSIGNOL (90 ans)



La promo : Le LCL ANDRIEU et le Cdt BOUCHET  
Et le Cdt DALMAS et le Major SAN NICOLAS







**SPECIAL FLASH INFO** : (Source : Président de l'Amicale du Grand 14).

Par décision ministérielle du 14 décembre 2017, le Régiment de Soutien du Combattant prendra l'appellation de **14ème Régiment Parachutiste de Commandement et de Soutien** à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

### **Programme prévisionnel des activités de l'association en 2018**

- . Visite d'un musée : Ailes anciennes, Musée des Abattoirs, du muséum qui fête cette année les 10 ans de sa réouverture. Choix et dates à définir.
- . 10 avril : Réception à la foire internationale de Toulouse.
- . Juin ou autre date à choisir : Assemblée générale de l'association.
- . Octobre : sortie à Bordeaux organisée par l'ANOCA et l'association d'Aquitaine.
- . Octobre –novembre : conseil d'administration de l'ACAO
- . Novembre : Saint Martin
- . Repas de cohésion regroupant des membres de l'association: Périodicité et lieu à définir.

**Cotisation** : stable depuis plus de 10 ans, *elle est maintenue à 15 €.*  
*Pensez à régler celle de 2018 et celle de 2017 éventuellement.*

### **RENSEIGNEMENTS UTILES**

#### **Site informatique** :

Si vous avez déjà donné vos coordonnées à l'UNACAT vous pouvez malgré la dissolution de cette association continuer à vous connecter sur « *anoca.ass.* »

#### **Siège social de l'association** :

ACAO : Case 15  
 6 rue du LCL PELISSIER 31000  
 TOULOUSE

#### **Contacts** :

Président : V. Général (2S) ORCIVAL      05.61.48.08.23

Trésorier CDT JULIEN Christian:      05.62.79.72.78  
 8 rue des Noisetiers  
 31240 L'UNION

#### **Secrétaire général** : ?

#### **Publication** :

Directeur : VG (2S) ORCIVAL  
 Comité de rédaction et crédits photos par des membres du bureau du conseil d'administration.